



Conseil Général de
Villars-sous-Yens

CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SOUS-YENS

Convocation : lundi 6 décembre 2021 à 19 heures

à la salle polyvalente de Yens

Le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains à l'entrée du bâtiment.

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 11 octobre 2021 - adoption
3. Admission, démission, assermentation
4. Ordre du jour : acceptation
5. Lettres et pétitions
6. Communications municipales
7. Communications du bureau
8. Préavis municipal N° 09/2021 : Budget 2022
9. Préavis municipal N° 10/2021 : Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026
10. Préavis municipal N° 11/2021 : Acquisition d'un dépôt militaire
11. Propositions individuelles et divers.

Conseil Général de Villars-sous-Yens

Le Président


Pascal Gander

Secrétaire




Sonnenberg

A l'issue du Conseil général, un repas sera servi à la Grande Salle de Villars-sous-Yens. Le Certificat Covid sera exigé. Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du Greffe municipal jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

Les personnes qui désirent faire partie du Conseil général de Villars-sous-Yens voudront bien s'inscrire auprès du Président, M. Pascal Gander, tél. 079 794 97 87.